



CROIX - ROUGE COTE D'IVOIRE

Association reconnue d'utilité publique selon le décret n°63-169 du 18 avril 1963



DIAGNOSTIC DES POINTS D'EAU DANS LA COMMUNAUTE

Rédigé par DJAPO

Validé par Dr YAPI



TERMES DE REFERENCE

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Croix-Rouge de Côte d'Ivoire (CRCI) est une organisation humanitaire, et reconnue d'association d'utilité publique en Côte d'Ivoire sous le décret N°63-169 du 18 avril 1963. A ce titre, et selon sa mission, elle mène plusieurs actions en faveur des populations dites vulnérables et ce, en situation de crise ou catastrophe et en situation de développement.

C'est dans cette cadre que la CRCI avec l'appui technique de la Croix-Rouge Néerlandaise (CRNL) a reçu un financement de la Loterie postale des Pays Bas (NPL) pour renforcer la résilience des communautés face au changement climatique à Dimbokro

Le projet vise à créer une société résiliente capable de s'adapter au changement climatique, au problème de santé et à la variabilité économique. Il s'articule autour de trois axes entre autres l'amélioration de l'état sanitaire et nutritionnel dans les communautés. A cet effet un accent particulier est mis sur l'accès à l'eau potable.

En effet il faut noter que l'eau est au cœur du développement durable. A cet effet les ressources en eau ainsi que la gamme de services qu'elles peuvent rendre, contribuent à la réduction de la pauvreté, à la croissance économique et à la sauvegarde de l'environnement. De la nourriture et la sécurité énergétique à la santé humaine et environnementale, l'eau contribue à l'amélioration du bien-être social et à une croissance équitable affectant les moyens de subsistance de milliards d'individus dans le monde.

Ainsi, bénéficier d'eau potable durable est gain inestimable pour l'amélioration de la qualité de vie de nos communautés. Cependant, l'entretien et la maintenance des ouvrages hydrauliques des enjeux majeurs auquel sont constamment confrontées les communautés. Ce qui fait que la plupart des ouvrages hydrauliques dans les communautés sont peu fonctionnels ou hors service, constituant ainsi un frein à l'approvisionnement en eau potable et donc une ouverture vers les maladies liées à l'eau.

Dans l'optique de soutenir la durabilité des ouvrages hydrauliques afin de permettre un meilleur accès à des installations en eau potable, la CRCI souhaite organiser une séance de diagnostic des pompes à motricité humaine (PMH) des 12 communautés de la mise en œuvre du projet ce qui permettra de mieux orienter les interventions à venir, d'où ces termes de référence.

II- OBJECTIF GENERAL

3-1 Les ménages des communautés ciblées appliquent des pratiques d'approvisionnement en eau et d'assainissement sûres et hygiéniques

III- OBJECTIFS SPECIFIQUES

3-1-1 Les ménages des communautés ciblées ont un meilleur accès à des installations d'approvisionnement en eau provenant d'une source durable et améliorée

3.1.1.2. Evaluer les besoins d'infrastructures hydrauliques

- Faire le diagnostic technique de 12 ouvrages dans 8 villages
- Aider la communauté à maintenir les points d'eau fonctionnelle
- Orienter les responsabilités des pannes des ouvrages hydrauliques
- Emmener les comités de gestion des points d'eau (CGPEH) à gérer efficacement les points d'eau

IV- RESULTATS

7455 personnes ayant accès à l'eau potable et en quantité suffisante à partir d'une source protégée

- Les pannes sont connues
- Les interventions sur les points d'eau sont mieux orientées
- Les comités de gestion des points d'eau (CGPEH) gèrent efficacement les points d'eau

V- DEROULEMENT

Cette activité sera conduite par l'artisan réparateur proposé par le directeur régional de l'hydraulique accompagné par les artisans réparateurs formés lors du projet Pneumonie. En effet, dans la mise en œuvre du projet Pneumonie, 4 artisans dont 1 par Sous-Préfecture ont été formés. Cependant, ils ne sont pas régulièrement utilisés par la direction régionale de l'hydraulique ce qui les rend très peu opérationnels et très peu connus des communautés. Ainsi, leur participation à cette activité sera donc une lucarne pour les faire connaître aux communautés et renforcer leur capacité. Chaque artisan réparateur interviendra dans sa zone.

Par ailleurs, le diagnostic sera fait de la manière suivante :

- ✓ Démontez et remontez les pièces constituant les éléments des PMH dans chaque village.
- ✓ Vérification des pièces de chaque PMH dans chaque village.

VI- PROGRAMME

a) Date et Lieu cette activité se déroulera dans le mois de mars dans villages sur 12 de la mise en œuvre du projet

b) AGENDA

village	date	Nbre de PMH à diagnostiquer	INTERVENANTS
BOCABO		03	Assistant Technique, Direction Régional de l'Hydraulique, Artisan Réparateur, 1 Artisan Réparateur junior et 1 Réparateur Villageois
KOUKOU LEKIKRO		03	AT DRH AR 1 AR junior 1 RV
ANDIANOU		01	AT DRH AR 1 AR junior 1 RV
TANGOUMANSSOU		03	AT DRH AR 1 AR junior 1 RV
KPRAKRO		03	AT DRH AR 1 AR junior 1 RV
KOUADIO ETTIENKRO		03	AT DRH AR 1 AR junior 1 RV
YASSUIKRO		02	AT DRH AR 1 AR junior 1 RV
ASSEREKRO		01	AT DRH AR 1 AR junior 1 RV

VII- PARTICIPANTS

- Assistant technique WASH
- Représentant DR hydraulique
- Artisan réparateur de la région
- 4 artisans réparateurs juniors
- 9 réparateurs villageois

VIII- Budget

Voir en annexe

Ligne budgétaire: A1.2.5 Organization of the World Water Day

NB: Délais de rigueur pour le dépôt des dossiers vendredi 28 juillet 2023

Pour plus d'informations contactez les personnes suivantes :

Madame Fatoumata FOFANA / fofana.fatoumata@asia-rougeci.org / +22507 07 57 36 09

Monsieur Appolinaire DJAPO / djapobladi@gmail.com / +225 07 82 50 39

Monsieur Ahmed TOURE / t.hamedcroixrougeci@.org / +225 01 53 34 51 95

